

Compte Rendu de réunion

Etude Acquisition de connaissances sur la gestion quantitative de l'eau sur le Bassin Versant du Couesnon

Réunion de démarrage

12 Janvier 2021



Parc Technologique du Clos du
Moulin
101 rue Jacques Charles
45160 OLIVET



8 bd Albert Einstein
CS32318
44323 NANTES Cedex 3



Syndicat du bassin versant du Couesnon
Roc de l'Aumallerie
35133 La Selle-en-Luitré



Sommaire

- 1 Suivi de document 3
- 2 Liste des participants présents 4
- 3 Compte rendu 5
 - 3.1 Introduction 5
 - 3.2 Méthodologie 5
 - 3.2.1 Phase d’appropriation du territoire et entretiens 5
 - 3.2.2 Analyse Hydro-climatique 5
 - 3.2.3 Analyse Hydrogéologique 6
 - 3.2.4 Analyse des usages 7
 - 3.2.5 Analyse de la gestion de la ressource 8
 - 3.2.6 Diagnostic 8
 - 3.3 Équipe projet 8
 - 3.4 Autres points 8
 - 3.5 Calendrier 8

1 Suivi de document

Version		Création/Modification Antea Group	
		Rédacteur	Date
A.1	Document final	JDA	18/01/2021
A.2	Validation	SLR	21/01/2021

Document(s) associé(s) :

	Gestion_quanti_Couesnon_COPIIL_2021_01_12.pdf <i>Présentation</i>
	Liste_entretiens.pdf <i>Liste des organismes consultés lors des entretiens</i>

2 Liste des participants présents

Structure	Prénom	Nom	Courriel principale	Abréviation
AELB	Patrick	LUNEAU	Patrick.LUNEAU@eau-loire-bretagne.fr	DSO
Région Bretagne	Énora	KEROMNES	Enora.KEROMNES@bretagne.bzh	EKE
SCOT Pays de Fougères	David	SORO	dsoro.scot@pays-fougeres.org	DSO
SMPBC	Jessica	MISERIAUX	jessica.miseriaux@smpbc.fr	JMI
Syndicat des eaux du Coglais	Cathy	LAVILLE	eau.coglais@orange.fr	CLA
Syndicat des eaux du Coglais	Christian	GEFFRAY	eau.coglais@orange.fr	CGE
Fougères Agglomération	Sylvain	COTTO	scotto@fougeres-agglo.bzh	SCO
Syndicat Mixte du Couesnon Aval	Céline	RONFORT	couesnonaval@msm-normandie.fr	CRO
Institut Interdépartemental du bassin de la Sienne	Romuald	GENOEL	Romuald.GENOEL@manche.fr	RGE
SMG Eau 35	Mélina	AINAOUI	mainaoui@smg35.fr	MAI
BRGM	Mélanie	BARDEAU	m.bardeau@brgm.fr	MBA
SIE des Eaux de Beaufort	Séverine	BURSERIE	contact@eaux-beaufort.fr	SBU
DDTM 35	Ludovic	HAUDUROY		LHA
CEBR	Laurent	GENEAU	protection.ressource@ebr-collectivite.fr	LGE
Chambre Agriculture 35	Florian	SALMON	gaec.salmon.luitre@orange.fr	FSA
REEPF	Ludovic	JUIGNET	educenviro@famillesactives.org	LJU
CC Val Ille Aubigné	Sandrine	EYNARD	sandrine.eynard@valdille-aubigne.fr	SEY
Fédération de pêche 35	Gwénaél	ARTUR	fede.gwenael.come@wanadoo.fr	GAR
CA Mont Saint Michel Normandie	Vincent	BICHON	vincent.bichon@wanadoo.fr	VBI
CLE Couesnon	Joseph	BOIVENT		JBO
Syndicat du Bassin versant du Couesnon	Sylvie	LE-ROY	sylvie.le-roy@sage-couesnon.fr	SLE
Syndicat du Bassin versant du Couesnon	François-Xavier	DUPONCHEEL	Francois-xavier.duponcheel@sage-couesnon.fr	FXD
ANTEA Group	Julien	DAVID	julien.david@anteagroup.com	JDA

3 Compte rendu

3.1 Introduction

La réunion est introduite par un tour de table et un mot de JBO. Les règles de bonne conduite d'une visioconférence sont rappelées.

Antea Group et sa marque Géo-Hyd sont présentées succinctement.

3.2 Méthodologie

Les différentes phases de l'étude sont présentées une à une. Leur contenu est expliqué dans les grandes lignes. Il est rappelé que les choix méthodologiques et hypothèses à formuler nécessaires au bon déroulement de l'étude seront abordés plus en détail lors du COTECH du 28/01/2021.

3.2.1 Phase d'appropriation du territoire et entretiens

La phase d'appropriation du territoire est décrite. Elle comprendra une description du contexte démographique et économique, du contexte climatique et des masses d'eau.

Celle-ci sera suivie d'une phase d'entretiens. Ceux-ci seront de type semi-directif et auront 4 grands objectifs : approcher la perception des acteurs de la ressource en eau sur le territoire (vulnérabilité, opportunité, menace...), définir les enjeux d'aujourd'hui et demain, proposer des solutions pour remédier à la raréfaction de la ressource et enfin collecter d'éventuelles données complémentaires.

DSO précise que dans le cadre de la révision du SCOT de Fougères, un recensement de nombreuses données a déjà été réalisé notamment autour de la trame verte et bleue (linéaire bocager, zones humides...). Celles-ci se présentent sous forme SIG et pourront être fournies dans le cadre de cette étude.



La liste des organismes qui seront consultés en entretien est fournie avec le compte rendu de la réunion.

3.2.2 Analyse Hydro-climatique

Le détail de l'analyse climatologique est présenté. Celle-ci sera axée sur une caractérisation temporelle et géographique des données : Analyse interannuelle, Analyse des moyennes mensuelles, tendance d'évolution et relation pluie/débit.

En parallèle, une caractérisation du contexte hydrologique sera réalisée. Seront étudiés les caractéristiques générales des régimes d'écoulement (module, QMNA...) avec un focus sur la période

estivale (QMNA, VCN, période de retour...). En parallèle d'autres indicateurs tels que les franchissements des seuils de gestion ou encore l'exploitation du réseau ONDE seront mobilisés.

Les facteurs physiques influençant l'hydrologie seront également étudiés : obstacle à l'écoulement, protection de digue, hydromorphologie et système de drainage.

FSA indique qu'à sa connaissance, aucune donnée sur le drainage n'est disponible à la chambre d'agriculture. SLR précise qu'il existe peut-être des données auprès de la DRAAF. JBO explique que l'étude n'a pas pour objectif de recenser les parcelles drainées, que ce sujet est sensible mais que l'on peut prendre état de la part de la surface agricole drainée (le chiffre de 3%-5% est évoqué). Il est rappelé que le SAGE n'envisage pas de travailler sur la remise en état des parcelles drainées.

Le recensement des captages AEP fermés pour cause de fortes teneurs en nitrates est abordé par le syndicat du coglais. Le SAGE a bien une disposition sur le sujet dans son chapitre gestion quantitative. L'objectif de cette disposition est de faire un état de la situation, d'évaluer dans quelles mesures certains pouvaient être rouverts. Elle concerne toutes les fermetures y compris celles pour métaux lourds (ancien secteur minier) et celles pour productivité insuffisante. Ce recensement se fera par les syndicats d'eau et sera incorporés dans la restitution de l'étude.

LHA notifie que la DREAL dispose déjà de nombreuses données notamment via une étude actuellement en cours. M. VERGNE, M. NAULEAU sont identifiés comme personnes ressources. Le pôle prévision des crues pourra aussi renseigner sur les modèles Pluie/débit existants sur le secteur et notamment le modèle PREMHYCE (modèle de prévision des étiages développé par l'INRAE). SLR stipule que le syndicat est déjà en contact avec ces différentes personnes étant donné que la DREAL a accepté la réalisation de mesures ponctuelles de débit en période d'étiage sur la Minette.

Mme ANQUETIL (OFB) a déjà réalisé une synthèse des éléments quantitatifs sur le secteur et pourra également fournir des données.

3.2.3 Analyse Hydrogéologique

La caractérisation de l'hydrogéologie se basera sur les études et projets de recherches concernant le secteur. Les liens nappes / rivières et la robustesse du réseau piézométrique seront appréciés.

MBA complète par une rapide description des projets RD dans lesquels le BRGM est impliqué :

- ▬ SILURE : projet historique qui a permis l'acquisition de nombreuses données et connaissances sur la partie superficielle des aquifères
- ▬ MORPHEUS : projet de recherche qui a permis de valider l'hypothèse de modèle maillé en aquifère de socle avec un jeu de données le moins coûteux possible (champ de perméabilité).
- ▬ ICARE / ANAFORE : projets qui ont permis de mieux comprendre les contextes hydrogéologiques notamment à la vue de la productivité des captages. Ces projets ont également permis la définition des zones de sauvegarde à réserver pour l'AEP dans le futur.

3.2.4 Analyse des usages

En ce qui concerne l'industrie, les données BNPE seront mobilisées. Pour l'AEP, les données des producteurs d'eau seront privilégiées car présentant un pas de temps plus fin (mensuel voir journalier).

Les tendances d'évolutions seront basées en partie sur le travail du SMG Eau 35. JBO précise, en qualité de président du SMGEau 35, qu'il y a effectivement un historique intéressant à valoriser.

Le travail bibliographique sur la tarification écologique est évoqué. SLR indique qu'il s'agit bien dans le cadre de cette étude, d'un travail uniquement bibliographique, d'un état de l'existant.

LGE fait part de l'expérience du CEBR sur ce sujet. Leur tarification écologique est basée sur la fin de la dégressivité pour les gros consommateurs non domestiques et pour les particuliers sur des tranches de consommation définies avec chacune un prix du m³ qui augmente selon le volume. Ceci ne se traduit pas *de facto* par une baisse de la consommation par ces « gros consommateurs » mais tend à inciter aux économies d'eau. De plus, cela génère des recettes supplémentaires qui sont réinjectées dans la gestion patrimoniale des réseaux (amélioration du rendement). Pour les particuliers, ce dispositif est également accompagné de mesures sociales (gratuité des 10^{ers} m³ d'eau, chèque eau pour famille nombreuse). VBI demande si cela n'incite pas les industriels à disposer de leur propre captage AEP. LGE répond par la négative et met en avant la disposition 7B-3 du SDAGE sur le bassin de la Vilaine qui interdit tout nouveau prélèvement hors usage AEP sauf dérogation pour l'agro-industrie sous réserve de démonstration que cela n'impacte en rien le milieu. VBI signale que cette disposition est sectorielle et ne concerne pas le bassin de la Sélune qui dépend du SDAGE Seine Normandie. PLU précise également que dans le cadre du nouveau SDAGE Loire Bretagne, une révision de cette mesure est en cours et de nouveaux secteurs pourraient apparaître (ex : territoire voisin de la Rance).

En ce qui concerne l'irrigation et l'abreuvement, la DDTM ne dispose pas de données sur les prélèvements inférieurs à 7 000 m³ (seuil de redevance agence de l'eau). L'irrigation reste toutefois une problématique mineure sur le bassin versant vis-à-vis de l'élevage (abreuvement, nettoyage des salles de traite, des bâtiments...). Il conviendra de bien statuer lors du COTECH du 28/01 sur les hypothèses à prendre en compte. Pour les prélèvements non déclarés, un ratio des prélèvements totaux pourra être utilisé ou une estimation des besoins d'après l'occupation du sol agricole. PLU indique que le nouveau SDAGE Loire Bretagne (2022-2027) a évalué la pression liée à l'abreuvement et qu'il pourrait être intéressant de se rapprocher du siège de l'AELB sur ce sujet.

Les autres usages consommateurs d'eau (aménagements de type plan d'eau, prélèvements privés et réserves incendie) sont détaillés sans susciter de questions.

Les usages restituant de l'eau au milieu sont présentés (assainissement collectif, non collectif, perte réseau AEP, transfert d'eau). Un point de vigilance est noté sur la restitution diffuse de l'irrigation qui reste très difficilement appréciable.

Pour les restitutions industrielles, il est notifié qu'une demande sera réalisée auprès de la DREAL afin d'avoir, si possible, accès aux données de débit de la base GIDAF (base de données nationales reprenant les analyses d'autosurveillance industrielle).

Les restitutions diffuses par l'ANC seront appréciées sur la base du recensement des systèmes d'épuration autonome des SPANC.

3.2.5 Analyse de la gestion de la ressource

Un état des lieux des modalités de gestion de la ressource sera posé : gestion stratégique des syndicats d'eau (sécurisation, indicateurs d'alerte...), gestion opérationnelle de la ressource (arrêtés sécheresse...). En complément les usages non-consommateurs d'eau mais dont l'activité dépend d'une qualité ou d'un niveau suffisant seront abordés.

3.2.6 Diagnostic

La méthode de diagnostic est rappelée. Celle-ci se fera à différentes échelles géographiques (masses d'eau, points d'intérêts...) et temporelles (actuel, horizons 2030 et 2050).

Cette phase sera accompagnée de cartographies techniques et de synthèse ainsi que de fiches masses d'eau. Une base de données centralisée sera également déployée au cours de la prestation. Elle permettra de centraliser l'ensemble des informations nécessaires au travail. Elle sera enrichie de plusieurs fonctionnalités comme des calculs automatiques (bilan de prélèvements à l'échelle des masses d'eau, sous bassin...) et de script d'imports. Cette base sera réalisée en collaboration avec les équipes techniques du SAGE afin d'assurer la meilleure interopérabilité possible avec ses autres outils (GeoCouesnon...).

3.3 Équipe projet

L'équipe projet est présentée. Aucune remarque n'est émise.

3.4 Autres points

La tranche optionnelle relative à l'enquête consommateur est présentée. Elle concerne les particuliers et les gros industriels (redevables agence de l'eau) et sera menée de concert avec le SMG Eau 35 qui interviendra lui sur les collectivités et l'artisanat. Elle donnera lieu à des propositions d'économie d'eau.

Des éclaircissements sont actuellement en cours vis à vis de la réglementation RGPD sur les données personnelles. JDA précise que des modèles de convention peuvent être mis à disposition de la maîtrise d'ouvrage au besoin.

3.5 Calendrier

Un glissement de 2 mois est constaté au démarrage de l'étude, glissement à mettre en lien en partie avec l'obtention des accords des financeurs. Prochaine réunion le 28/01/2021 : COTECH ayant pour objet la méthodologie détaillée. La phase d'entretiens se profile plutôt courant février.

